

DÉBATS

DU

SENAT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION DU SEIZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ
POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, LE JEUDI, VINGT-SIXIÈME
JOUR DE JANVIER, MIL NEUF CENT VINGT-HUIT, DANS LA
DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME ANNÉES
DU RÈGNE DE
Sa Majesté le Roi George V

SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Jeudi, 26 janvier 1928.

Convoqué par une proclamation du Gouverneur général, le Parlement s'assemble aujourd'hui pour la gestion des affaires.

Le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi. Le Président est à son fauteuil.

OUVERTURE DE LA SESSION

SON HONNEUR LE PRÉSIDENT communique au Sénat un message qu'il a reçu du secrétaire du Gouverneur général l'informant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, pour commencer la session du Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au Trône. Il plaît à Son Excellence de convoquer la Chambre des Communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence de commencer la deuxième session du Parlement du Dominion du Canada par le discours suivant :

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous revois au commencement d'une nouvelle session parlementaire et que je puis vous féliciter de la prospérité constante du pays. L'étendue du commerce et des travaux de construction, l'accroissement de la main-d'œuvre, l'augmentation

des recettes des chemins de fer et des revenus publics, l'état général des affaires, tout témoigne d'un développement économique vigoureux et plein de promesses vers la réalisation d'un progrès considérable.

Les fêtes du soixantième anniversaire de la Confédération qui ont eu lieu l'été dernier ont revêtu un caractère mémorable. Elles ont fait renaître dans toutes les parties du Dominion l'esprit de patriotisme et l'orgueil national. L'un des principaux événements de l'année, se rattachant à cette commémoration, a été la visite de Leurs Altesses Royales le Prince de Galles et le Prince George et celle du premier ministre de la Grande-Bretagne. L'accueil bienveillant fait dans tout le pays aux représentants de la famille royale et à celui du parlement de la mère-patrie a démontré la puissance des liens qui unissent en une même allégeance les membres de la communauté des nations britanniques.

La Société des Nations, en élisant le Dominion membre non permanent de son conseil, a reconnu d'une façon positive le statut du Canada.

Tel que projeté par la conférence impériale de 1926, des mesures ont été prises le premier juillet afin de permettre au gouvernement de Sa Majesté au Canada de communiquer sans intermédiaire avec les autres gouvernements de Sa Majesté dans l'empire britannique. Mes ministres et le secrétaire d'Etat aux Affaires des Dominions, qui visite actuellement le Canada, sont à discuter les conclusions de cette conférence dont le but est d'établir un mode de consultation plus efficace, par contact personnel, au moyen de la nomination et de l'envoi au Canada d'un représentant du gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. D'après certains arrangements conclus entre la France et le Canada, et entre le Canada et le Japon, ces pays ont l'intention de se faire représenter réciproquement par des ministres plénipotentiaires.

A la suite de la déclaration faite au parlement lors de la dernière session, une conférence a été convoquée à Ottawa en novembre entre le gouvernement du Domi-